

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

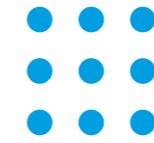
DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE (DT)  
OFFICE CANTONAL DE L'EAU (OCEau)

Mars 2026



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



# SOMMAIRE

<b>MOT DU DIRECTEUR</b> .....	4	<b>COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE</b> .....	20
<b>INTRODUCTION</b> .....	5	<b>SERVICES SUPPORT</b>	
<b>CHIFFRES CLÉS</b> .....	6	SIÉau – Système d'information de l'eau .....	21
<b>ORGANIGRAMME DE L'OCEAU ET PRÉSENTATION DES AXES</b> .....	8	Coordination des préavis - procédures d'autorisations.....	21
<b>AXES</b>		Conseil juridique.....	21
Observation & évaluation des systèmes aquatiques.....	9	Services généraux .....	22
Préservation des eaux & du vivant .....	10	<b>BILAN ET PERSPECTIVES</b> .....	23
Vulgarisation & sensibilisation au respect, usages et bienfaits de l'eau.....	12	<b>CARTE DES COURS D'EAU</b> .....	24
Animation & coordination territoriale par bassin versant .....	13	<b>GLOSSAIRE</b> .....	26
Renaturation du lac, des cours d'eau et d'autres éléments de la trame bleue .....	14		
Sécurisation des personnes et biens contre les dommages dus à l'eau .....	15		
Valorisation de l'eau dans l'espace urbain .....	16		
Approvisionnement & assainissement de l'eau domestique par temps normal et en crise .....	17		
Régulation & exploitation (énergie, chaleur, fraicheur, irrigation, industries).....	18		
Utilisation des eaux publiques .....	19		



Excursion annuelle de l'office, septembre 2025



## MOT DU DIRECTEUR

Chère lectrice, cher lecteur,

À Genève, l'eau dessine les contours de notre territoire, relie les pentes alpines et jurassiennes aux rives du Léman et au Rhône, traverse nos quartiers, nos activités et parfois nos inquiétudes. En 2025, cette présence familière s'est rappelée à nous sous des formes contrastées : entre tensions saisonnières sur la ressource, pollutions accidentelles en cascade et fermetures de lieux de baignade. L'eau n'est plus seulement un paysage ou un service, elle est devenue le miroir de notre capacité collective à nous adapter.

Deux ans après le développement de la stratégie cantonale de l'eau, l'office cantonal de l'eau inscrit son action dans cette trajectoire désormais bien affirmée. Les axes stratégiques se traduisent en projets concrets, qu'il s'agisse de revitalisation de cours d'eau, de gestion des étiages et des crues, d'amélioration de la qualité biologique ou de coordination des usages. Ce second rapport d'activité témoigne de cette maturation : il donne à voir des réalisations qui s'enracinent dans le temps long, tout en répondant aux urgences climatiques et territoriales de l'année écoulée.

2025 a été marquée par de nombreuses avancées concrètes qui sont résumées dans les pages suivantes. Certaines ont particulièrement marqué l'année, soit parce qu'elles ont attiré l'attention des médias et du public – comme l'inauguration du premier tronçon de la Drize remise à ciel ouvert, ou alors parce qu'elles sont particulièrement innovantes ou annoncent des changements importants à venir – comme la signature des accords franco-suisse pour le Rhône et le Léman ; mais toutes sont importantes et contribuent ensemble à une meilleure protection, valorisation et finalement à une utilisation raisonnée de nos eaux genevoises.

Il y a bien évidemment certains événements qui auront également marqué cette année d'une pierre blanche, ou plutôt noire considérant leur effet parfois dévastateur. Les nombreuses pollutions accidentelles de nos cours d'eau et la découverte d'une contamination au triazole dans le Léman auront nécessité une mobilisation importante des équipes de l'office. Nous avons toutes et tous parfois ressenti un certain découragement face à ces revers, mais à la fin notre motivation reste intacte afin de poursuivre

notre combat pour protéger nos eaux et tout ce qui y vit. Il faut reconnaître que ce travail de longue haleine va encore nous occuper pendant de longues années.

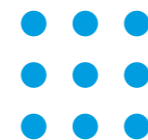
Cela nécessitera également d'aller de plus en plus à la rencontre de toutes celles et tous ceux qui cohabitent avec nos cours d'eau et plus globalement interagissent avec l'eau sous quelque forme qu'elle soit sur notre territoire et même au-delà. Il va falloir sensibiliser, écouter, dialoguer afin que chacune et chacun adopte les meilleurs comportements et finalement protège l'eau du mieux qu'elle ou il peut ; que ce soit un ouvrier, un agriculteur, un baigneur, un architecte, tout le monde a un rôle à jouer.

Derrière toutes les activités de l'office, ce sont des femmes et des hommes qui agissent au quotidien. Près d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs, issus d'horizons professionnels variés, ont mis en œuvre en 2025 une large palette de compétences : suivi des milieux, planification et analyse, gestion de projet, conduite de travaux, inspection, appui juridique, communication et sensibilisation. Leur engagement, leur exigence et leur capacité à travailler en réseau avec les communes, les autres services de l'État, les opérateurs et les partenaires associatifs constituent la trame essentielle de la politique de l'eau.

Ce rapport d'activité ne peut refléter l'ensemble de ce travail, souvent discret, parfois technique, toujours au service du bien commun. Il offre toutefois un aperçu de ce qui se construit jour après jour : une gestion de l'eau plus intégrée, plus lisible et plus résiliente, au service de la population et des générations futures. Puissiez-vous y trouver une meilleure compréhension des enjeux qui nous occupent, et, je l'espère, la mesure de l'engagement des équipes qui y contribuent.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'office cantonal de l'eau, ainsi que nos nombreux partenaires, pour leur contribution déterminante aux avancées présentées dans ces pages.

**Guillaume Pierrehumbert**  
Directeur général  
Office cantonal de l'eau



## INTRODUCTION

L'office cantonal de l'eau (OCEau) met en œuvre la politique publique de l'eau du canton de Genève. Il agit pour préserver les milieux aquatiques, organiser les usages de l'eau, sécuriser les personnes et les biens face aux risques hydrologiques, et garantir un approvisionnement et un assainissement fiables pour la population.

Pour accomplir ces missions, l'office s'appuie sur quatre services métiers — domaine public lacustre et capitainerie (SDPLC), aménagement des eaux et pêche (SAEP), assainissement et gestion des eaux (SAGE), surveillance et protection des eaux et des milieux aquatiques (SSPMA) — ainsi que sur des services support et des fonctions transversales qui assurent la coordination des projets, l'appui technique et la gestion de l'information.

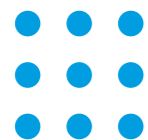
Le présent rapport d'activité propose un aperçu des actions menées par l'OCEau en 2025. Il ne vise pas à être exhaustif, mais à illustrer les principaux projets, réalisations et évolutions qui ont marqué l'activité de l'office au cours de l'année.

Afin de rendre plus lisible l'action de l'OCEau, le rapport est structuré selon les **dix axes de la politique publique de l'eau**, qui couvrent l'ensemble des domaines d'intervention de l'office : observation des systèmes aquatiques, préservation des eaux et du vivant, sensibilisation du public, coordination territoriale, renaturation des cours d'eau, protection contre les risques liés à l'eau, valorisation de l'eau en milieu urbain, gestion de l'assainissement et de l'eau potable, régulation des usages et organisation de l'accès aux eaux publiques.

Cette approche par axe permet de mettre en évidence la diversité des missions de l'OCEau ainsi que les collaborations nécessaires avec les communes, les services de l'État, les partenaires transfrontaliers pour mettre en œuvre la politique de l'eau sur le territoire genevois.



L'Arve



## CHIFFRES CLÉS



**500 échantillons** et  
**150 000** paramètres analysés  
pour le monitoring rivières et lac 2025



**83 places** d'amarrage réattribuées  
**104 échanges** de places d'amarrage



**900 mètres linéaires de berges**  
renaturées dans le quartier du PAV

**100 mètres** linéaires de berges  
renaturées au Nant de Couchefatte

**1 500 000 m<sup>3</sup> de sédiments fins**  
évacués lors de l'abaissement partiel  
de Verbois (APAVÉR)



Dalles de baignades à Cologny  
**300 mètres linéaires**  
**d'accès à l'eau**



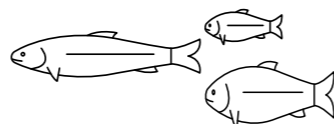
**Autorisations délivrées**  
**9** pompages (APES)  
**21** entretiens ou travaux  
en cours d'eau (RAEI)



**3 nouvelles entreprises** du  
bâtiment passent à l'autocontrôle,  
les portant à 8 au total



**95% des agriculteurs**  
bénéficiant de paiements directs  
ont été contrôlés en matière de  
protection des eaux de 2020  
à 2025



**17 espèces de poissons**  
peuplent la Seymaz, qui atteint  
la seconde place de diversité  
piscicole, après le Rhône

**1 400 000** larves de corégones  
(fera) déversées dans le Léman  
issues de l'écloserie (GE)

**53 248** alevins et truitelles relâchés  
dans nos rivières



**1 premier chantier**  
**de gestion du ruissellement**  
**de surface** réalisé à Bardonnex,  
1 entreprise et plusieurs logements  
protégés



Pluie exceptionnelle  
le 13 juillet 2025  
à l'observatoire astronomique  
de Sauverny = **60 mm**  
**en une heure.**  
En une heure il est tombé 6%  
de la pluie totale annuelle  
en ce lieu pour 2025.

La crue centennale de l'Arve  
a été réévaluée  
à **1 140 m<sup>3</sup>/s (+20%)**



**10 procédures judiciaires**  
se rapportant aux activités  
des différents services de l'office

**6 dénonciations pénales**  
auprès du Ministère public  
pour des faits de pollution des eaux



**131 intégrations** des mises à jour  
du cadastre du réseau d'assainissement



**415 décisions**  
**administratives** pour la mise  
en conformité de biens-fonds privés

**273 biens-fonds privés**  
déclarés conformes



**Coordination des préavis,**  
**procédures d'autorisations**  
**5 466** préavis tous services  
confondus,  
**augmentation de 12.92%**  
(2024)



**50 conventions** transfrontalières  
ou internationales actives  
pour le canton de Genève

**5 nouvelles conventions**  
transfrontalières signées en 2025



**20 réunions** de suivi  
de planification avec les communes

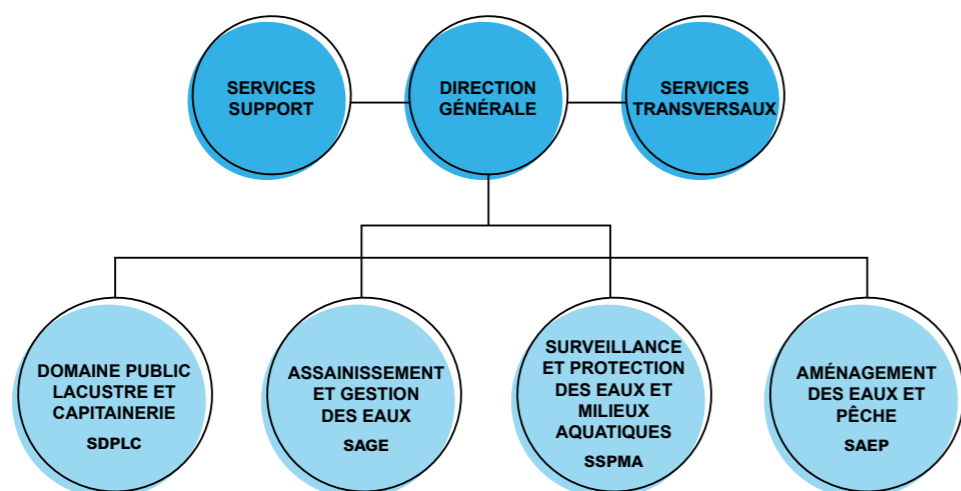


**Jubilaires:**  
5 personnes 10 ans  
4 personnes 25 ans  
1 personne 30 ans

l'OCEau est composé de  
**64% d'hommes**  
**36% de femmes.**



## ORGANIGRAMME DE L'OFFICE CANTONAL DE L'EAU



## AXES DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EAU

L'approche en 10 axes découle d'une vision systémique du fonctionnement global de la politique publique de l'eau. Elle permet la mise en évidence

des collaborations internes et externes à l'OCEau, nécessaires et utiles pour mettre en œuvre ces axes et leurs buts respectifs.



**AXE 1**  
Observation & évaluation des systèmes aquatiques



**AXE 2**  
Préservation des eaux & du vivant



**AXE 3**  
Vulgarisation & sensibilisation au respect, usages et bienfaits de l'eau



**AXE 4**  
Animation & coordination territoriale par bassin versant



**AXE 5**  
Renaturation du lac, des cours d'eau et d'autres éléments de la trame bleue



**AXE 6**  
Sécurisation des personnes et biens contre les dommages dus à l'eau



**AXE 7**  
Valorisation de l'eau dans l'espace urbain



**AXE 8**  
Approvisionnement & assainissement de l'eau domestique par temps normal et en crise



**AXE 9**  
Régulation & exploitation (énergie, chaleur, fraîcheur, irrigation, industries)



**AXE 10**  
Utilisation des eaux publiques



## AXE 1 OBSERVATION & EVALUATION DES SYSTÈMES AQUATIQUES

L'eau est indissociable du vivant. Sa qualité est un indicateur clé de la santé des écosystèmes aquatiques et influence directement la nôtre. Les cours d'eau, en interaction constante avec les activités humaines, nécessitent une observation fine pour mieux comprendre leur fonctionnement, anticiper les risques et orienter les actions de protection.

### État de santé des cours d'eau

L'OCEau réalise un [suivi régulier des cours d'eau](#), basé sur différents indicateurs: hydrologie, paramètres physico-chimiques, biodiversité, bactériologie, naturalité, écotoxicité. En 2025, la Seymaz, le Foron, leurs affluents ainsi que les rivières se jetant dans le Léman en rive gauche ont été auscultés.

Les résultats indiquent que:

- Les invertébrés aquatiques et les algues diatomées de l'Hermance et de ses affluents atteignent le bon état écologique dans la majorité des stations.
- La Seymaz reste fragilisée par des pollutions accidentelles trop fréquentes.
- Les affluents du Léman peinent à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et hydrologiques.

### Qualité des eaux de baignade

En 2025, [les eaux de baignade](#) présentent une qualité sanitaire bonne à très bonne sur 34 lieux de baignade du canton. Toutefois, plusieurs événements ont requis la fermeture temporaire de certains accès à l'eau, notamment: le Vengeron, le Creux-de-Genthod, les pontons du Pont Sous-Terre sur le Rhône, la plage de la Plaine à Dardagny.

### Suivi du Léman et qualité de l'eau potable

Le [1,2,4-triazole](#) est une molécule réglementée pour l'eau potable. Sa concentration dans le Léman — principale ressource d'eau potable du canton — dépasse la limite légale. Afin de mieux comprendre cette situation, l'OCEau a développé une méthode d'analyse pour cette molécule et a réalisé un état des lieux dans le Léman genevois et dans les principales rivières du canton (Rhône, Arve, Versoix, Allondon, Aire et Seymaz). Les résultats confirment que la présence de 1,2,4-triazole est majoritairement liée à l'eau du Léman.

### Données en temps réel, accessibles au public

Le [suivi en temps réel](#) et sur le terrain des précipitations et des débits permet de: anticiper les crues et mettre en œuvre des mesures de protection adaptées; soutenir l'autocontrôle des systèmes d'assainissement; mettre à jour les courbes climatologiques des pluies et leurs temps de retour. Ces données, accessibles au grand public, sont utiles pour:

- le dimensionnement des ouvrages hydrauliques;
- la surveillance des rejets dans les cours d'eau;
- le support des projets d'aménagement et de renaturation.



Les données des 12 pluviomètres, renouvelés en 2025 et des 28 stations limnimétriques sont à disposition du public, en temps réel.



Larves d'éphémères et ostracodes sont des espèces bioindicatrices de la qualité de l'eau ou du sédiment. En 2025, l'écotoxicologie des sédiments a été étudiée pour la première fois sur la Seymaz et l'Hermance.

### Autocontrôle des infrastructures d'assainissement

Dans le cadre de l'autocontrôle du réseau d'assainissement:

- 12 points de mesure permanents et 7 points ponctuels ont été installés sur le réseau primaire, propriété de SIG.
- Cette étape marque l'atteinte des objectifs quinquennaux visant à fiabiliser la modélisation continue du réseau d'assainissement.

Par ailleurs, les stations d'épuration affichent, cette année encore, de bonnes performances en matière de traitement des eaux usées.



## AXE 2 PRÉSERVATION DES EAUX & DU VIVANT

### Herbiers du Léman, un patrimoine naturel à protéger

La partie genevoise du Léman abrite la plus grande surface d'herbiers aquatiques du lac. Ces milieux naturels précieux jouent un rôle essentiel pour la biodiversité et constituent la zone lacustre la plus riche en faune et en flore, mais aussi la plus fragile.

En 2025, la mise à jour de la cartographie des herbiers du Petit Lac est finalisée. Elle met en lumière que la diversité des espèces de plantes aquatiques est stable depuis 2016. Parmi ces espèces, plusieurs sont indicatrices de bonne qualité de l'eau et montrent que les efforts fournis pour assainir les pollutions portent leurs fruits. En revanche, en moins de 10 ans, 266 hectares d'herbiers, toutes espèces confondues, ont disparu. Par ailleurs, plus de 99% des herbiers de characées ont disparu au-delà de 7,5 mètres de profondeur, principalement remplacés par la moule quagga.

Afin de préserver ces milieux naturels sensibles, le Canton a publié une [directive visant à protéger les herbiers](#) lors de travaux ainsi que lors de manifestations sportives ou festives organisées sur le Léman.

### Programme de protection des eaux

Le programme de protection des eaux s'inscrit dans une ambition à long terme. Il vise à atteindre 60% des cours d'eau en bon état écologique d'ici 2030, puis 100% à l'horizon 2050.

En 2025, plus d'une rivière genevoise sur deux n'atteint pas le bon état écologique. Pour restaurer des cours d'eau vivants avec une eau de qualité, l'OCEau a identifié 5 enjeux prioritaires :

- Améliorer les performances des réseaux d'évacuation des eaux;
- Optimiser les traitements des eaux usées;
- Mobiliser les acteurs industriels pour une meilleure maîtrise de leurs rejets;
- Favoriser une gestion durable de l'eau dans l'agriculture;
- Réduire à la source les apports de polluants.

Pour chacun de ces enjeux, des solutions existent afin de passer à l'action. Le programme met en lumière 26 défis à relever et identifie les actrices et acteurs à mobiliser, qu'ils soient publics ou privés.



Herbier dense dominé par *Potamogeton lucen*. Les herbiers nourrissent, hébergent et offrent un refuge ou un lieu de reproduction et de nurserie pour une grande diversité d'espèces animales comme les invertébrés, les poissons et les oiseaux d'eau.

### Biens-fonds privés et contrôle des chantiers

En 2025, plus de 200 contrôles de chantiers ont été réalisés en collaboration avec le service de l'inspecteurat environnemental des chantiers (SIEC), auxquels s'ajoutent 24 contrôles de fin de chantier. Ces contrôles permettent d'assurer le respect des normes environnementales et la conformité des plans de canalisations aux conditions fixées dans les préavis.

La première phase du projet des Cherpines a débuté. Près d'une dizaine de chantiers sont ouverts dans le secteur Est, rendus possibles par la mise en place du réseau d'assainissement. De l'autorisation au suivi de chantier jusqu'à la mise en service des infrastructures, l'OCEau est fortement mobilisé.

Les contrôles de séparation des eaux dans le patrimoine bâti existant ont conduit à plus de 350 décisions administratives exigeant la mise en conformité d'installations à l'origine de pollutions ou de dilutions chroniques. Au total, 273 parcelles ont été mises en conformité durant l'année.

### Pollutions accidentelles des eaux

L'année 2025 a été particulièrement éprouvante pour les cours d'eau et pour le Léman. [115 pollutions](#) ont été confirmées, nécessitant l'intervention du SIS avec l'appui de l'OCEau et de l'OCAN selon les situations.

Le Rhône, l'Arve et le Léman sont les masses d'eau les plus touchées en nombre de pollutions ponctuelles, suivies par la Seymaz et la Drize. Le Rhône et l'Arve sont notamment concernés par des déversements liés à certaines activités industrielles, comme les stations d'épuration d'eaux résiduaires industrielles ou d'eaux usées domestiques. Leur débit important limite toutefois l'impact de ces rejets sur le milieu naturel.

Une pollution de la Drize, sur la commune de Veyrier, a été causée par l'effondrement d'un regard sur un réseau collectif privé, entraînant le déversement d'eaux usées domestiques dans la rivière. Des mesures d'urgence ont été imposées afin de stopper la pollution, avant la conduite d'investigations en vue d'une mise en conformité par l'ensemble des propriétaires.

L'Aire a subi une pollution dont l'atteinte à l'environnement a été évaluée comme majeure, en raison d'une importante mortalité piscicole. Cette pollution, ainsi que 5 autres événements, ont été dénoncés au Ministère public en 2025.

### Projet de sécurisation ZIPLO

La zone industrielle de Plan-les-Ouates concentre de nombreuses activités industrielles et artisanales. En avril 2025, l'Aire a subi des dommages importants à la suite d'un déversement de polluants provenant d'une entreprise implantée dans ce secteur.

Afin de réduire la fréquence et la gravité de ce type d'événement, l'OCEau a mandaté un bureau d'ingénieurs pour développer une méthodologie d'analyse des risques. Celle-ci est centrée sur le potentiel de rejet de substances dangereuses vers les milieux aquatiques.

Cette démarche s'inscrit également dans le développement du futur quartier des Cherpines et dans la réorganisation de la gestion et de l'évacuation des eaux pluviales et usées du secteur.

### Espèces piscicoles en souffrance

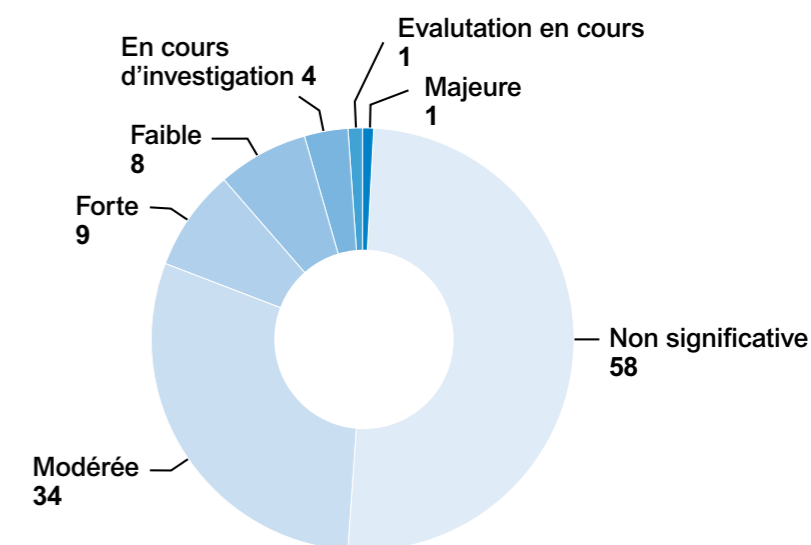
Des discussions sont en cours pour établir une convention avec la pisciculture de Thonon-les-Bains. Celle-ci devrait permettre de pérenniser le repeuplement piscicole du lac Léman pour les années à venir.

L'année 2025 a été particulièrement difficile pour la pêche professionnelle, avec une forte diminution des prises de poisson. Un dispositif de soutien est en cours d'élaboration afin d'accompagner les pêcheuses et pêcheurs et d'encourager une diversification de l'activité, notamment par la valorisation d'espèces moins connues comme le silure ou la tanche.

En 2025, 10 des 115 pollutions recensées dans les cours d'eau ont généré une mortalité piscicole. La plus importante est celle survenue sur l'Aire le 1<sup>er</sup> avril 2025.



### Gravité de l'atteinte à l'environnement





### AXE 3 VULGARISATION & SENSIBILISATION AU RESPECT, USAGES ET BIENFAITS DE L'EAU

En 2025, l'OCEau a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès du public genevois concernant la richesse des milieux aquatiques ainsi que les enjeux liés à leur protection et à leur gestion. En collaboration étroite avec l'OCAN, ces efforts ont également visé à renforcer le lien entre la population et la nature, notamment par le biais d'activités immersives sur le terrain..

Pour faire découvrir les rivières du canton et susciter l'envie d'explorer les cours d'eau pas à pas, au fil de l'eau, le site [dansmaNature.ch](https://dansmaNature.ch) – portail cantonal de référence lancé en 2021 – poursuit son développement. Il intègre désormais 20 balades sur l'ensemble du canton, proposant des itinéraires agréables, variés, accessibles et intéressants en toute saison, enrichis d'explications, de repères et d'illustrations autour de plus de 300 points d'intérêt: sites remarquables, paysages, milieux naturels, ouvrages, histoires locales et observations possibles. L'ambition est de faire de la promenade une véritable expérience de découverte, pour mieux comprendre ce qui façonne nos rivières. La mise en ligne se fait progressivement: une grande partie a été publiée en 2025 et le reste sera disponible en 2026. [dansmaNature.ch](https://dansmaNature.ch). [Des balades pour partir à la découverte des sites naturels à Genève.](#)



dansmaNature.ch



Animation découverte du Léman

La campagne « Oh mon eau! » a été relancée par le SCE avec un déploiement inédit. Trois animations sur les comportements quotidiens (vidange dans les grilles, usage des produits chimiques, jardiner avec les pesticides) ont été diffusées par les réseaux sociaux GE-environnement et projetées à Ciné-Transat, Allianz Cinéma et sur les écrans des véhicules TPG. Environ 800 riverains de la Seymaz ont reçu un courrier rappelant les bons gestes pour protéger leur rivière. Des courriers ont été envoyés aux 45 communes, à l'ACG et à une trentaine d'associations professionnelles, avec flyers et kit de communication digital. Enfin, 1 000 flyers ont été mis à disposition au cercle des agriculteurs et dans les magasins Landi. Au total, près de 4 000 flyers ont été diffusés en septembre.

Le projet « À la découverte du Léman » s'est solidement ancré dans les animations scolaires genevoises et rencontre un vif succès auprès des élèves. Le dossier pédagogique, conçu avec le DIP, est enrichi avec un plan alternatif en cas d'intempéries. La formation donnée aux collègues de l'Etat pour encadrer l'animation a été élargie à l'équipe de l'animation de l'ASL, et une subvention fédérale liée aux réserves OROEM permet désormais d'engager des ressources externes et d'augmenter le nombre de classes accueillies.

Enfin, l'exposition « [Fleuves de vie, vie des fleuves](#) », développée avec plusieurs partenaires (Éditions Agora, Plateforme Interreligieuse de Genève, Léman bleu, DIP), a circulé dans les cycles d'orientation depuis janvier 2025. À travers neuf thématiques, elle sensibilise aux enjeux des fleuves en comparant le Rhône à d'autres fleuves du monde. [Un site internet dédié complète l'exposition avec des ressources pédagogiques](#) pour tout public et le corps enseignant.



### AXE 4 ANIMATION & COORDINATION TERRITORIALE PAR BASSIN VERSANT

Un bassin versant est une zone géographique dans laquelle l'ensemble des eaux s'écoulent vers un même cours d'eau, un lac ou une mer. Il constitue l'unité spatiale par essence de la gestion dite intégrée des eaux. A grande échelle, le canton de Genève, et plus largement tout le Grand Genève, est situé dans le bassin versant du Rhône. Celui-ci est subdivisé en unités plus petites, telles que les bassins versants de l'Arve, de l'Aire ou du Nant d'Avril. Pour ces 4 cours d'eau, une gouvernance spécifique est mise en place afin de favoriser le dialogue entre les parties concernées et de coordonner les actions à l'échelle du territoire.



Vallon de l'Aire

#### Vallon de l'Aire, une gouvernance territoriale consolidée

En juin 2025, une [charte d'engagement du Vallon de l'Aire](#) a été signée entre le département du territoire et 5 communes, soit Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Perly-Certoux. Cette charte formalise sur 10 ans une gouvernance mise en place en 2021. Sa vocation principale est de coordonner et de mettre en œuvre les actions inscrites dans l'[image directrice du Vallon de l'Aire](#), élaborée entre 2023 et 2024. En même temps a été publiée une [réponse aux doléances de sept associations](#). 4 offices cantonaux participent à cette gouvernance, soit l'OCEau, l'OU, l'OCAN et l'OCT. Un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué pour 5 ans, à l'issue d'un appel d'offres

ouvert. L'une des missions consiste à renforcer l'intégration de la société civile et des nombreuses actrices et acteurs impliqués sur ce territoire. La coordination des actions liées à la qualité des eaux et leurs débits constitue également un enjeu majeur.

#### Nant d'Avril, une nouvelle gouvernance

Dans le même esprit, les bases d'une future gouvernance du Nant d'Avril sont mises en place par l'élaboration d'une image directrice, initiée en 2025 et à finaliser en 2026. Cette image est élaborée à deux échelles: celle du cours d'eau et de sa future renaturation, et celle du bassin versant et des mesures à mettre en œuvre pour améliorer la qualité du cours d'eau et garantir des débits suffisants.

#### Coordination à l'échelle du Rhône et de l'Arve

À plus large échelle, la commission consultative du Rhône et de l'Arve, active depuis 2011, à laquelle participent des représentantes et représentants des communes, des milieux économiques et des associations environnementales, s'est réunie à 3 reprises en 2025. Les principaux sujets abordés ont été le [manifeste pour le Rhône](#) de la Plateforme nature et paysage Genève, le [plan d'action pour le Rhône piloté par l'OCEau](#), l'abaissement partiel de Verbois (opération APAVER, [voir axe 6](#)), l'avancement des études sur les inondations et les cas de pollutions recensés en 2025 sur le Rhône.

#### Coordination des acteurs de l'eau à l'échelle cantonale

Créée en 2022, la plateforme cantonale des acteurs de l'eau s'est réunie en 2025 à 4 reprises. Sous le pilotage de l'OCEau, cinq offices et une direction du département du territoire (OCEau, OCEV, OCAN, OCEN, OPS et DDC), un service du DSM (SCAV) et deux directions exécutives de SIG coordonnent leurs actions. Les échanges ont notamment porté sur les avancées au niveau légistique ([voir page 21](#)), l'étude du barrage de Conflan, la réutilisation des eaux usées traitées, les pollutions émergentes (PFAS, triazole, etc.), la nouvelle organisation de SIG, l'étude sur la planification des usages ([voir page 18](#)) et les nouveaux [accords franco-suisse sur le Rhône et le Léman](#).



## AXE 5 RENATURATION DU LAC, DES COURS D'EAU ET D'AUTRES ÉLÉMENTS DE LA TRAME BLEUE

L'année 2025 marque la concrétisation d'importants travaux de renaturation des cours d'eau sur le canton de Genève, ainsi que l'établissement d'un programme d'action ambitieux pour le Rhône. Ces actions traduisent la volonté du Canton de restaurer le fonctionnement naturel des rivières, de renforcer la sécurité hydrologique et de valoriser les cours d'eau comme espaces de nature et de loisirs.

**Programme d'action structurant pour le Rhône**  
Le [plan d'action Rhône](#) a été établi en janvier et validé par le Conseil d'État en février 2025. Les études relatives au charriage ont été lancées et les actions prévues pour les cinq prochaines années sont désormais planifiées.

Dès 2026, plusieurs projets devraient aboutir, dont la réalisation d'un premier aménagement à l'amont du barrage de Verbois, porté par l'OCAN. Ce projet permettra la création de nouveaux milieux favorables à la faune et à la flore.

**Aire, Drize, Foron, des projets emblématiques**  
Pour l'Aire, les travaux permettant la réalimentation de la nappe ont débuté en octobre 2025. Les premiers essais d'infiltration sont prévus dès 2026. Ce projet novateur constitue une première action concrète pour lutter contre les effets du dérèglement climatique. Les premiers résultats sont attendus à l'été 2026. À l'horizon 2027, le dispositif devrait être pleinement opérationnel et permettre de garantir un étiage suffisant à l'aval de Lully avec un débit espéré de plus de 30 litres par seconde.



Renaturation à l'embouchure du Foron

La **Drize** a été remise à ciel ouvert dans le périmètre du PAV et inaugurée le 25 novembre 2025. [La Drize](#) s'écoule désormais à l'air libre autour de la nouvelle Tour Pictet et le long de la rue Boissonnas, sur un linéaire de 450 mètres. Réalisé dans un contexte urbain complexe, le chantier a été mené en moins de deux ans, dans le respect des coûts et des délais. A l'été 2026, une demande d'autorisation de construire sera déposée pour le tronçon traversant le futur Parc des sports.



Inauguration de la Drize à ciel ouvert dans le PAV

**Sur le Foron**, le dernier chantier d'envergure a été lancé en 2025 avec la restauration de son embouchure. Ce [projet franco-suisse](#) renforcera la protection contre les inondations, recréera un delta naturel et offrira un nouvel espace de promenade. L'aménagement sera accessible au public dès le premier trimestre 2026.

### Autres projets au service des milieux et du public

Le Nant de Couchefatte a été remis à ciel ouvert sur un tronçon de 100 mètres en zone agricole, grâce à des échanges fonciers engagés antérieurement.

Sur les rives du lac, un nouveau secteur de dalles de baignade à Cologny a été achevé et la plage Gitana a été améliorée avant la saison estivale. Ces aménagements offrent plus de 300 mètres supplémentaires de surfaces dédiées à la détente et à la baignade.

Enfin, la victoire au Tribunal fédéral en septembre 2025 concernant le projet du Vengeron permettra le lancement du chantier à la fin de l'année 2026. Le projet prévoit la réalisation d'une grande plage, d'un port artisanal, d'une base de loisirs ainsi que de la plus grande île naturelle du lac Léman.



## AXE 6 SÉCURISATION DES PERSONNES ET BIENS CONTRE LES DOMMAGES DUS À L'EAU

Les événements hydrologiques marquants de 2023 (crues majeures de l'Arve) et de 2024 (orages extrêmes sur le sud du canton) ont confirmé les tendances annoncées par les projections climatiques et rappelé la nécessité de renforcer la protection des personnes et des biens face aux risques liés à l'eau. L'actualisation des données de dangers et l'adaptation des mesures de protection restent des priorités, menées en étroite collaboration avec les communes et les partenaires institutionnels.



Petits-Bois - Carte de l'aléa ruissellement

L'année 2025 a été plus calme sur le plan hydrologique, avec des précipitations proches des normales. Elle a toutefois été marquée par un été chaud et sec, ainsi que par un mois de janvier et un automne très arrosés.

À la suite des [crues majeures de l'Arve](#) en 2023, d'importants travaux d'analyse et de modélisation ont été menés en 2024 et 2025 afin de mettre à jour les cartes de dangers pour le centre de Genève.

Ces études ont permis de:

- réévaluer les débits de référence en tenant compte des crues exceptionnelles et de l'évolution du climat, la crue centennale étant désormais estimée à 1 140 m<sup>3</sup>/s (+20%);
- intégrer la dynamique sédimentaire grâce à un relevé LIDAR (télédéttection par laser) hélicoptéré;
- disposer d'un modèle hydraulique actualisé;
- adapter les mesures de protection sur cette base, en coordination notamment avec la Ville de Genève.



Le Rhône lors de l'APAVER

### Gestion sédimentaire du Rhône genevois

En mai 2025, une opération majeure de gestion sédimentaire a été conduite sur le Rhône genevois. [L'abaissement partiel de Verbois](#) (APAVER), [réalisé par SIG](#) sous le contrôle de l'OCEau, a permis de déstocker environ 1,4 million de m<sup>3</sup> de matériaux fins, contribuant à la sécurité du centre de Genève face aux inondations. Cette opération transfrontalière complexe a été menée avec succès, tout en limitant les impacts environnementaux.

Parallèlement, les travaux se poursuivent afin de définir le futur mode de gestion des sédiments au-delà de l'échéance réglementaire de 2026, dans le cadre d'un groupe de travail transfrontalier.

### Protection contre le ruissellement de surface

À la suite de l'[événement exceptionnel de ruissellement du 9 juin 2024](#) (épisode orageux de très forte intensité ayant provoqué des inondations par ruissellement), l'OCEau a développé en 2025 un ensemble d'actions ciblées pour mieux protéger le territoire face à ce phénomène. Ces actions comprennent:

- la publication d'un rapport d'analyse de l'événement;
- l'élaboration d'un concept de gestion du ruissellement, préconisant un plan d'actions concrètes (identification des zones à risque, projets pilotes, guide technique).

Les premières mesures de protection contre le ruissellement ont été mises en œuvre dans la commune de Bardonnex, permettant de protéger une entreprise maraîchère et des logements.

### Projet pilote Tsunami Léman

L'OCEau a également porté le projet pilote « Tsunami Léman », en collaboration avec l'OFEV ainsi qu'avec les cantons de Vaud et du Valais. Ce projet vise à mieux caractériser ce risque spécifique et à explorer des mesures de mitigation.



## AXE 7 VALORISATION DE L'EAU DANS L'ESPACE URBAIN

Face aux conséquences du dérèglement climatique, l'eau de pluie en milieu urbain est à la fois une menace, lorsqu'elle ruisselle lors de pluies exceptionnelles, et une opportunité, notamment face aux fortes chaleurs et aux sécheresses, lorsqu'elle est intelligemment gérée et valorisée. L'eau est l'un des éléments constitutifs de la ville bioclimatique de demain, bleue (eau à ciel ouvert), verte (végétation abondante) et brune (sols régénérés et vivants). L'OCEau continue le déploiement de la démarche Eau en ville et de la plateforme du triptyque Eau-Sol-Arbre.



Rue Chaponnière (ville de Genève) réaménagée

Le [programme de partage d'expériences Eau en ville](#) s'est poursuivi en 2025 avec l'organisation de six événements: une table ronde, deux webinaires et trois visites de terrain, auxquels près de 600 personnes ont participé. Les contenus ont été synthétisés et relayés auprès des 850 personnes abonnées au [blog gestion des eaux urbaines](#). L'Eau en ville était également à l'affiche de 9 conférences et événements, dont une participation active aux [rendez-vous de l'urbanisme 2025](#).

En 2025, 150 projets Eau en ville sont répertoriés, publics comme privés, dont certains majeurs, notamment la rue de Carouge en ville de Genève, le préau du CO Sécheron (projet de l'OU), l'Étang des Tritons, le chemin de Maisonneuve à Vernier ou encore la rue Chaponnière en ville de Genève. Les projets finalisés sont documentés dans une application web élaborée en 2025 [accessible en ligne](#).

Plusieurs études de planification, intégrant fortement la démarche Eau en ville, sont en cours dans le PAV, dont les espaces publics du futur quartier Grosse-lin, auxquels une stagiaire de l'OCEau a contribué, le périmètre Praille-Ouest et le réaménagement de l'avenue de la Praille.

L'OCEau a conduit les séances et les travaux de la plateforme départementale du triptyque Eau-Sol-Arbre, en coordination avec l'OCAN et l'OCEV. Une plaquette de présentation destinée aux partenaires internes et externes est finalisée et mise en ligne sur la nouvelle page internet départementale [« La ville climatique »](#).

En parallèle, un important travail a été accompli en 2025 à l'échelle des parcelles privées, avec la publication d'une page internet dédiée ([Par ici la Pluie!](#)), le développement d'un [outil interactif](#) et d'un outil de calcul de citernes de récupération d'eau de pluie. Un [projet pilote a été testé à Cartigny](#) dans le cadre de la mise en séparatif du village, comprenant le passage sur parcelles privées d'un architecte paysagiste, la proposition de mesures de gestion des eaux à mettre en œuvre et leur chiffrage, ainsi que l'accès à une subvention du programme Eco21 Eau de SIG pour une citerne de récupération des eaux de pluie. Le déploiement de ce type de démarches va être poursuivi en 2026.

Enfin, les liens avec le milieu académique se sont poursuivis avec la participation de l'OCEau à la [formation HEPIA « La ville fait son climat »](#), l'accompagnement d'étudiantes et d'étudiants en Master UniGE en Innovation et développement durable, plusieurs interventions à l'HEPIA et des échanges avec l'Université de Harvard.



Partage d'expériences Eau en ville à Vernier



## AXE 8 APPROVISIONNEMENT & ASSAINISSEMENT DE L'EAU DOMESTIQUE PAR TEMPS NORMAL ET EN CRISE

### Système public d'assainissement des eaux

L'OCEau assure le pilotage et la supervision du système public d'assainissement des eaux, tant dans leur développement que leur entretien. En tant qu'autorité de surveillance, il veille au respect des exigences techniques et réglementaires, accompagne les communes dans l'exercice de leurs responsabilités et assure la coordination entre les propriétaires des réseaux et des ouvrages de traitement.

Un accent particulier a été mis sur le traitement des eaux de chaussée, notamment face aux pollutions liées aux microplastiques issus de l'abrasion des pneus. Un recensement des ouvrages existants a été réalisé, accompagné de campagnes d'entretien. Des mesures du niveau de pollution de l'eau ont également été menées dans le cadre du développement, par l'OCGC, d'un procédé de nettoyage des revêtements bitumineux phono-absorbants.

### Système privé d'assainissement des eaux

L'OCEau pilote la séparation des eaux à l'échelle des biens-fonds privés, en particulier lors de chantiers publics. À ce titre, en 2025, 368 décisions administratives ont été émises pour corriger des non-conformités en milieu domestique, ainsi que 47 dans les secteurs industriel et artisanal.



Conférence « Comprendre les enjeux et agir ensemble pour protéger les eaux », 30 septembre 2025

Les compétences de contrôle ont été renforcées par deux séances de sensibilisation aux bonnes pratiques organisées en mai à destination de 15 mandataires en milieu domestique, ainsi que par la formation de 12 contrôleurs spécialisés en novembre. Cette formation s'est appuyée sur une campagne d'assurance qualité portant sur 197 contrôles, dans le cadre de la délégation à l'UPSA pour le secteur automobile et assimilé.

Par ailleurs, un important travail de cadrage sur l'assainissement décentralisé a été engagé. Un protocole d'autocontrôle a été élaboré afin d'encadrer progressivement douze installations actuellement soumises à moratoire, renforçant la sécurité réglementaire et clarifiant les rôles et responsabilités des propriétaires, des exploitantes et exploitants.

[Une conférence organisée](#) en septembre, réunissant les acteurs politiques, administratifs et techniques des secteurs public et privé, ainsi que l'instauration de séances annuelles avec chaque commune, ont permis de renforcer la coordination et le suivi des actions prévues pour adapter la gestion de l'assainissement aux effets du changement climatique et à la pression sur les milieux aquatiques.

### Eau potable

Le plan directeur technique de l'eau potable, élaboré en coordination avec SIG, est finalisé en 2025 pour sa partie financière et permet de renforcer la sécurité et la performance de la distribution. Un nouvel accord relatif à l'exploitation transfrontalière de la nappe du Genevois a également été signé, garantissant des recettes de fonctionnement pour le site de Vessy.

Le lancement cette année de la révision des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2028, a constitué une étape majeure. Cette dynamique a également permis d'initier la révision des conventions transfrontalières relatives aux échanges d'eaux usées. Par ailleurs, l'OCEau a accompagné les réflexions liées au développement des réseaux d'eaux brutes, notamment dans le cadre du projet PAV.

2025 est également et malheureusement l'année de la découverte du [1,2,4-triazole](#) dans le Léman et dans l'eau potable distribuée à Genève, dont 80% vient du lac. Les recherches de solutions de traitement ont été engagées et des démarches judiciaires ont été lancées.



## AXE 9 RÉGULATION & EXPLOITATION (ÉNERGIE, CHALEUR, FRAÎCHEUR, IRRIGATION, INDUSTRIES)

Même si l'eau nous paraît abondante à Genève, les dérèglements climatiques la rendent plus précieuse, alors que les usages et les besoins augmentent. Il est donc nécessaire d'établir des conditions-cadres afin de concilier les besoins, prévenir les conflits d'usage, tout en préservant durablement les écosystèmes.

### Énergie et eau

Les barrages hydroélectriques produisent de grandes quantités d'électricité renouvelable et génèrent des redevances pour l'Etat (environ 10 millions de francs / an). Toutefois, par leur implantation et leur fonctionnement, ils perturbent les cours d'eau notamment en agissant comme des barrières à la migration piscicole et aux sédiments, et en entraînant des atteintes aux milieux lors de la modulation de leur débit.

Suite à la planification stratégique d'assainissement établie en 2014, le Canton, en étroite collaboration avec SIG, a poursuivi la mise en œuvre des mesures de réduction de ces impacts. En 2025, la nouvelle passe à poissons du barrage du Seujet a atteint son «rythme de croisière» et les mesures d'atténuation des éclusées ont été poursuivies pour la deuxième année consécutive.



Barrage de Verbois



La Neptune

### Récupération de chaleur dans les eaux usées

La première autorisation officielle de récupération de la chaleur des eaux usées sur le réseau primaire est octroyée à la Banque Pictet par l'OCEau, dans le cadre de son nouveau siège. Cette autorisation est assujettie à la remise d'un rapport annuel d'exploitation à SIG, propriétaire du réseau primaire, et à l'OCEau. Les modalités d'entretien et d'exploitation sont en cours de définition par SIG dans une convention signée par les deux parties intéressées.

### Démarches multi-usages et eaux brutes

L'année 2025 marque le lancement opérationnel de la nouvelle thématique des eaux brutes (non traitées), pilotée par la direction de l'OCEau. Cette démarche se développe selon deux axes: l'irrigation agricole, pilotée dans le cadre de la plateforme Eau Agriculture avec l'OCAN, et le développement de réseaux urbains.

Dans ce contexte, les périmètres favorables à des réseaux d'eaux brutes à vocation agricole, notamment à Genève Sud, ont été précisés et une coordination renforcée a été engagée entre SIG, l'OCAN et l'OCEau. Par ailleurs, en lien avec la mise à ciel ouvert de la Drize dans le quartier du PAV, un premier réseau innovant est en cours de déploiement. 2.5 km de conduites en fonte ont été posés le long de la Drize à ciel ouvert et en amont, constituant la colonne vertébrale du futur réseau d'eaux brutes du secteur.

Des études portant sur la gouvernance, le financement, les surcoûts dans les bâtiments et le dimensionnement des installations de pompage ont également été menées, afin de permettre la concrétisation du projet au sein du PAV en 2026 et 2027.



## AXE 10 UTILISATION DES EAUX PUBLIQUES

L'OCEau a pour mission d'organiser l'accès de la population aux eaux publiques afin de permettre les différents usages communs. Il veille à la cohérence entre ces usages et à l'aménagement des infrastructures nécessaires, dans le respect des milieux naturels, du patrimoine, de la qualité des eaux et de la propriété privée.

L'OCEau assume deux missions principales: la gestion du domaine public lacustre cantonal (DPL) et la gestion de 23 ports, représentant environ 5000 places d'amarrage, publiques et privées.

### Loi sur la navigation dans les eaux genevoises (LNav et RNav)

La révision de la LNav, de son règlement et de l'arrêté sur les redevances a mobilisé de nombreux et nombreuses partenaires. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette réforme renforce l'autonomie des communes dans la gestion des ports et encadre plus clairement les activités professionnelles hors plaisance.

### Contrôle, surveillance et planification

En 2025, l'activité de contrôle est restée soutenue. Les gardes-ports ont établi 50 contraventions et 160 mises en demeure. Plus de 40 patrouilles ont été menées, dont 5 en collaboration avec la Brigade de la Navigation, afin d'améliorer la sécurité et la coordination entre services.

Dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal, une importante étude de planification des usages et des activités du lac, du Rhône et de l'Arve à horizon 2050 a été initiée en 2025 et sera finalisée en 2026, en concertation avec les nombreux partenaires concernés.

### Gestion des places d'amarrage et relations avec les usagères et les usagers

Plus de 80 places d'amarrage ont été attribuées. À fin 2025, plus de 1000 personnes restaient inscrites sur la liste d'attente.

La gestion des échanges avec le public représente une part importante de l'activité: plus de 8000 courriels ont été traités en 2025.

### Gestion du domaine public

La compétition de voile SailGP a constitué un cas particulier par son ampleur, avec près de 100 heures de travail. Elle a rencontré un large succès auprès du public et sera reconduite en 2026.

Plusieurs concessions importantes, dont le Centre nautique de Genève Plage et le port Gitana, ont également mobilisé fortement les équipes, en collaboration avec la cellule juridique.

Le recensement des aménagements privés sur le lac a demandé des ressources importantes. À Anières, l'analyse de 86 parcelles riveraines a nécessité plus de 80 heures de travail, aboutissant à 12 autorisations délivrées, tandis que 67 dossiers sont encore en cours.

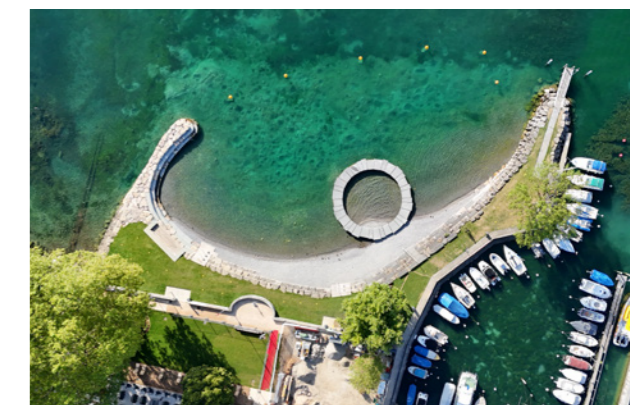
### La Neptune

Tous les quatre ans, la barque doit être carénée puis certifiée par un contrôle technique. En juin 2025, ce chantier a mobilisé 14 personnes, dont 9 collègues de l'OCAN, à Ouchy. Le carénage a révélé une mauvaise surprise, deux bordées ont dû être remplacées en urgence. Le délai des travaux de 5 jours a pu être respecté, le contrôle technique passé et la barque a ainsi pu commencer sa saison de navigation.

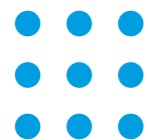
### Travaux et infrastructures

Le phare des Eaux-Vives a été entièrement rénové. Celui des Pâquis est en cours de travaux, avec une fin prévue à l'été 2026. En 2025, tous les équipements électriques portuaires ont été recensés et contrôlés.

La construction d'une nouvelle digue de baignade à la plage Gitana a permis de renforcer la sécurité et d'améliorer l'accès à l'eau. La rehausse de l'anneau de pierre central contribue à un renouvellement plus efficace et à une meilleure qualité de l'eau le long de la grève.



Plage Gitana



## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE

Dans un contexte de pression croissante sur les ressources aquatiques, l'eau est devenue un pilier majeur de la coopération transfrontalière, aux côtés de la mobilité et de la santé. La coopération internationale permet en outre de partager l'expertise de l'OCEau et de s'enrichir des pratiques d'autres régions.



Signature des accords franco-suisses sur le Rhône et le lac Léman en présence du conseiller fédéral Albert Rösti.

### Coopération transfrontalière

- Signature d'une nouvelle convention pour la protection et l'exploitation de la nappe du Genevois;
- Signature des accords franco-suisses relatifs à la régularisation des eaux du Léman et à la coopération sur les eaux transfrontières du Rhône;
- Signature de 2 contrats Eau et Climat (avec le Pays de Gex et le SM3A) visant à articuler gestion de l'eau et adaptation au changement climatique par des actions locales;
- Validation du principe et préparation d'un séminaire politique transfrontalier sur l'eau prévu en 2026;
- Organisation de 6 séances de la Communauté transfrontalière de l'eau technique;
- Tenue de 7 comités sécheresse transfrontaliers avec les acteurs français et vaudois;
- Validation du plan d'actions concerté pour la transition écologique du Grand Genève, incluant 6 fiches actions dédiées à l'eau;
- Acquisition en indivision d'une réserve foncière transfrontalière avec Annemasse Agglo.

De nombreux échanges techniques avec les partenaires français et vaudois ont aussi contribué à renforcer la coopération opérationnelle.



Passerelle sur le Foron

### Coopération internationale

En février 2025, à l'issue d'une démarche conjointe de l'OCEau et de l'OCAN, le canton de Genève a obtenu le label « Ville des Zones Humides » de la Convention Ramsar. Cette distinction internationale reconnaît les efforts et l'engagement de Genève pour protéger et gérer son patrimoine aquatique. [Une émission de Léman Bleu](#) a été dédiée à ce sujet. Grâce au label, le canton a intégré le réseau des « Villes des Zones Humides », plateforme d'échanges entre collectivités exemplaires du monde entier. En novembre 2025, l'OCEau a participé à une rencontre réunissant une trentaine de villes à Tata (Hongrie), et a échangé sur des pratiques concrètes avec des partenaires de Belgique (Malines), de Serbie, d'Iran, de Chine, du Japon et du Chili, avec d'intéressantes perspectives de collaboration.

En mai 2025, l'OCEau a accueilli des représentants de la Mekong River Commission (MRC) pour un partage enrichissant sur les opérations de gestion sédimentaire du Rhône genevois, en collaboration avec la DDC et les SIG. L'approche transfrontalière mise en œuvre à Genève a suscité un fort intérêt des pays membres du MRC (Laos, Cambodge, Thaïlande et Vietnam), et l'OCEau a été associé par la DDC à l'élaboration de son programme de soutien au MRC pour les prochaines années.

Des échanges avec la Convention Eau ont aussi renforcé le lien avec la Genève internationale. Enfin, la coopération avec Annemasse Agglo et la ville de Genève a permis de poursuivre le projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de l'hôpital d'Akonlinga au Cameroun.

[15e session de la Conférence des Parties contractantes | The Convention on Wetlands](#)



## SERVICES SUPPORT

### SIEAU – SYSTÈME D'INFORMATION DE L'EAU

Le SIEau gère les données et géo-données de l'OCEau et apporte un appui transversal aux métiers de l'office en matière de gestion de l'information. Il assure le lien avec la DOSI et l'OCSIN pour les aspects IT et les développements applicatifs, favorisant le partage des données au sein du département.

En 2025, l'unité a été renforcée par l'arrivée d'une opératrice et d'un opérateur en géomatique afin de consolider l'intégration et le relevé des données, notamment pour la recherche des pollutions. Deux stagiaires (UNIGE) ont également œuvré sur les données des micropolluants et de l'hydrométrie.

Les réalisations de l'année incluent l'intégration de 131 mises à jour du CRAE, le suivi de l'application « Gestion des ports » et la consolidation de bases de données clés (ouvrages, assainissements, amarrage). Le SIEau a particulièrement investi les projets transversaux en participant au projet « Post-Autor » (contrôles), à la définition de l'espace réservé aux eaux et à la valorisation du programme « Eau en ville » via une WebApp. Sur le plan opérationnel, l'unité a déployé des outils de suivi des pollutions (dashboard accidentel, annonce « baignade interdite », indices micropolluants), amélioré les données du SITG et le suivi des chantiers, tout en assurant la migration vers ArcGIS Pro et le traitement de 173 demandes de support.

### COORDINATION DES PRÉAVIS - PROCÉDURES D'AUTORISATIONS

Le secteur de coordination des préavis compte six collaboratrices et collaborateurs depuis début 2025. Il coordonne les préavis de l'OCEau avec l'ensemble des services de l'office qui doivent également sous-préavis certaines thématiques spécifiques (15 sous-thématiques au sein de l'OCEau).

Cette activité transversale et prioritaire contribue à la mise en œuvre de la politique publique de l'eau. Elle accompagne dans l'élaboration des projets de construction, rend des avis techniques, délivre les autorisations des prélèvements d'eau dans le lac et les cours d'eau, et autorise les travaux dans, ou en lien, avec les cours d'eau (RAEI).

En matière d'autorisations de construire, l'OCEau maintient un niveau de performance élevé pour envi-

ron 5500 préavis émis : 88% des dossiers complexes et 98% des dossiers standards sont traités dans les délais.

L'activité se répartit comme suit :

- 2729 APA (autorisations de construire par procédure accélérée)
- 2350 DD (demandes définitives)
- 55 DP-DR (demandes préalables-demandes de renseignement)
- 240 M (demandes de démolition)
- 92 PFED (procédures fédérales)

L'année 2025 a également été marquée par une évolution majeure avec le transfert officiel des activités du FIA à l'ACG. L'OCEau conserve certaines prestations et garantit également le contrôle ainsi que le transfert d'environ 1000 taxes de raccordement par an vers le FIA pour qu'il en assure la facturation.

Un nouveau poste a par ailleurs été créé pour la gestion de l'assainissement individuel, qui concerne environ 700 installations.

### CONSEIL JURIDIQUE

#### Conseil

Le CJ apporte un appui juridique lors de l'élaboration de planifications, de projets, d'arrêtés, d'autorisations, de concessions ou encore de décisions administratives relevant des compétences de l'office.

#### Légistique

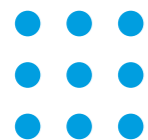
Le CJ porte les projets de modifications légales ou réglementaires dans les domaines de compétence de l'office.

En 2025, la refonte de la loi sur la navigation (LNav) et de son règlement d'application (RNav) ont été finalisés et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le projet de refonte complète de la loi cantonale sur les eaux (LEaux-GE) a été adopté par le Conseil d'Etat et traité en commission environnement et agriculture du Grand Conseil.

#### Gestion du contentieux

Le CJ représente le département et, en coordination avec les services concernés, traite les procédures judiciaires auprès des autorités cantonales et fédérales.

En 2025, le CJ a suivi 10 procédures judiciaires et a effectué 6 dénonciations pénales auprès du Ministère public pour des faits de pollution des eaux.



## SERVICES SUPPORT

### SERVICES GÉNÉRAUX

Les services généraux exercent l'activité de support de l'office et sont les répondants pour l'office, des différentes directions support du département.

### FINANCES

- Budget de fonctionnement: 12 MF
- Budget d'investissement: 23 MF
- Recettes: 32 MF

### Dates clés

- Plan décennal des investissements (mars)
- Plan financier quadriennal (avril)
- Projet de budget (mai)
- Bouclements des comptes: 15 décembre au 15 février

- Nombre de demandes d'achat: 570
- Nombre de débiteurs: 5304
- Nombre de factures fournisseurs: 2028
- Traitements de pièces comptables: 8776
- Nombre de factures en régulation (hors DA): 1001
- Suivi du budget des subventions: 3.5 MF
- Justification des écarts lors 4 reporting annuels

### CONTRÔLE INTERNE

Dans le cadre des audits internes et externe sont identifiés et doivent être suivis:

- Risques de l'OCEau: 12
- Recommandations du service de l'audit interne (SAI): 25
- Recommandation de la Cour des Comptes: 1

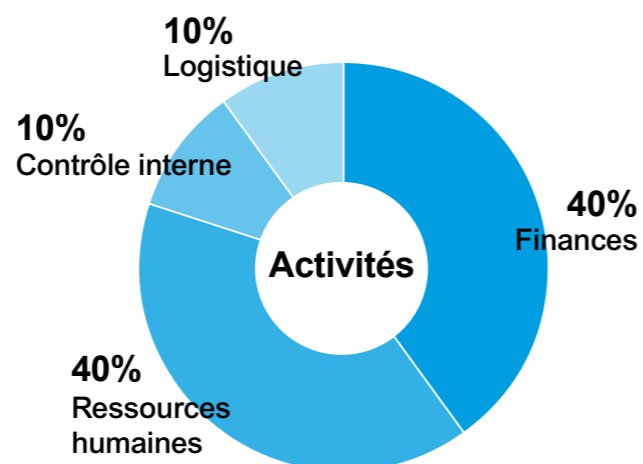
Les 4 volets mentionnés ci-dessous représentent ses domaines d'activité, avec les indicateurs suivants pour l'exercice 2025:

### RESSOURCES HUMAINES

- Charges de personnel: 14 MF
- Nombre de collaborateurs: 100
- Nombre d'ETP: 90.95
- Demandes de veilles et de MEXT: 32
- Notes de frais: 209
- Suivi des EEDP/ EEDM
- Divers mouvements d'ETP: 34
- Gestion des absences de l'office
- Mise à jour des organigrammes
- Suivi du contrôle horaire

### LOGISTIQUE

- Gestion des déménagements
- Commande et inventaire du mobilier
- Gestion du parc de véhicules
- Gestion des abonnements et des cotisations
- Renouvellement des commissions officielles
- Traitement de 24 courriers à la signature du Conseil d'Etat



## BILAN ET PERSPECTIVES

Ce rapport d'activité ne donne qu'un bref aperçu de tout ce qui est fait quotidiennement par l'ensemble de l'office. Nous avons la chance d'avoir des collaboratrices et collaborateurs passionnés par leur travail et prêts à tout donner afin de contribuer au respect de l'eau et de toutes les espèces qu'elle accueille; et nous leurs en sommes très reconnaissants. Il faut également remercier tous les partenaires, car une des spécificités de la politique publique de l'eau est qu'elle est extrêmement transversale, donc nécessite l'implication de nombreuses actrices et de nombreux acteurs, parfois dans l'ombre. Il s'agit des autres offices de l'Etat, des Services Industriels de Genève, des communes, des nombreuses associations, des médias, du milieu académique, de nos homologues avec qui nous collaborons au-delà des frontières du territoire genevois, et finalement toute la population pour qui l'eau est une denrée absolument indispensable. Et même si personne ne parle (encore!) en leur nom, toutes les espèces aquatiques et les cours d'eau.

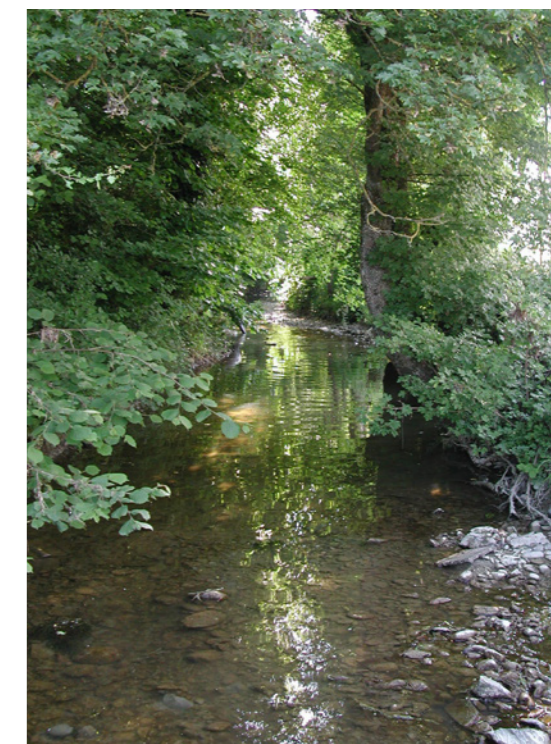
Malgré ces nombreuses ressources et cet engagement sans faille, nous avons encore de gros défis à affronter; d'où l'importance de travailler toutes et tous ensemble! En 2026, nos principaux enjeux seront les suivants:

### L'adaptation aux changements climatiques

Il faudra à nouveau poursuivre et intensifier nos efforts pour nous adapter aux variations de plus en plus fréquentes et importantes des précipitations, des températures et aux dérèglements des schémas hydrologiques, que ce soit le trop ou le pas assez d'eau.

### La lutte contre les pollutions

Qu'elles soient chroniques, diffuses, accidentelles ou aiguës, elles sont bien trop nombreuses. Des efforts conséquents vont être apportés à cette lutte que nous ne pouvons pas abandonner. Qu'il s'agisse d'identifier, de traiter, de remédier, de sanctionner et surtout de sensibiliser, il faudra faire plus et mieux. Un programme de protection des eaux, comme mentionné dans ce rapport, sera lancé et un responsable de la police de l'eau va nous rejoindre prochainement.



L'Hermance

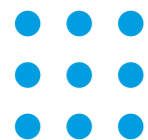
Afin de réussir à accomplir l'entier de nos missions, l'office continuera également à mettre à jour ses outils et son organisation. 2026 devrait marquer l'aboutissement des travaux pour la refonte de la loi sur les eaux et il s'agira ensuite de la mettre en œuvre, comme nous faisons actuellement pour celle sur la navigation. Nous travaillons également au développement d'un plan cantonal eau qui formalisera et concrétisera d'une manière opérationnelle les axes de la stratégie développée en 2023. Un nouveau service de la planification stratégique et territoriale permettra également de nous équiper et de passer d'une phase de planification à une phase de mise en œuvre.

En conclusion, ce rapport d'activité témoigne de notre volonté d'aller vers une gestion durable de l'eau, de son rôle crucial dans la protection de cette ressource vitale pour les générations futures et pour la biodiversité.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre mission avec efficacité et détermination.

L'équipe de direction de l'office





## GLOSSAIRE

**ACG** – Association des communes genevoises  
**APAVÉR** – Abaissement partiel de Verbois  
**ASL** – Association pour la sauvegarde du Léman  
**CJ** – Conseil juridique  
**CRAE** – Cadastre du réseau d’assainissement des eaux  
**DDC** – Direction de la durabilité et du climat  
**DIP** – Département de l’instruction publique  
**DSM** – Département de la santé et des mobilités  
**DPL** – Domaine public lacustre  
**DOSI** – Direction des opérations des systèmes d’information  
**FIA** – Fonds intercommunal d’assainissement  
**HEPIA** – Haute école du paysage, d’ingénierie et d’architecture  
**LEaux** – Loi cantonale sur les eaux  
**LNav** – Loi sur la navigation  
**OCAN** – Office cantonal de l’agriculture et de la nature  
**OCEau** – Office cantonal de l’eau  
**OCEN** – Office cantonal de l’énergie  
**OCEV** – Office cantonal de l’environnement  
**OCGC** – Office cantonal du génie civil  
**OCSIN** – Office cantonal des systèmes d’information et du numérique  
**OCT** – Office cantonal des transports  
**OFEV** – Office fédéral de l’environnement  
**OPS** – Office du patrimoine et des sites  
**OROEM** – Ordonnance sur les réserves d’oiseaux d’eau et de migrateurs  
**OU** – Office de l’urbanisme  
**PAV** – Praille–Acacias–Vernets  
**PFAS** – Substances per- et polyfluoroalkylées  
**RAEI** – Règlement sur les atteintes à l’environnement liées aux installations  
**RNav** – Règlement d’application de la loi sur la navigation dans les eaux genevoises  
**SCAV** – Service de la consommation et des affaires vétérinaires  
**SCE** – Service de la communication environnement  
**SIEC** – Service de l’inspecteurat environnemental des chantiers  
**SIG** – Services industriels de Genève  
**SIS** – Service d’incendie et de secours  
**SITG** – Système d’information du territoire genevois  
**TPG** – Transports publics genevois  
**UNIGE** – Université de Genève  
**UPSA** – Union professionnelle suisse de l’automobile



### Impressum

Graphisme: mostra-design.com  
Rédaction: Office cantonal de l’eau  
Direction: Guillaume Pierrehumbert, OCEau  
Conception et coordination éditoriale: Nathalie Krähenbühl, OCEau  
Propriété intellectuelle: Office cantonal de l’eau

### Crédits photos:

p. 1 ©Vanessa Charteris  
p. 5 ©Loris von Siebenthal  
pp. 2, 9, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 23, 27 ©Office cantonal de l’eau  
p. 10 ©Emilie Sandoz  
p. 13 ©Loris von Siebenthal  
p. 14 ©Magali Girardin  
p. 16 ©atelier Echo  
p. 18 ©SIG  
p. 19 ©Lucas Milano – Le Collectif SA  
p. 20 ©Etat de Genève - Jay Louvion  
pp. 20-21 ©Fabio Chironi  
p. 28 ©Magali Girardin

Consultez notre site  
eau.ge.ch



BLOG

[Gestion des eaux urbaines](#)  
[Eau-Hydrologique](#)  
[Capitainerie-Info](#)

Suivez-nous  
GE-environnement

